

PLAN DES ESPACES RESERVES AUX EAUX	Approuvé par la Municipalité Cheserex, le Syndique M. Lodsseill	Secrétaire F. Chambaix-Lacôte
	Soumis à l'enquête publique du Au nom de la Municipalité Syndique M. Lodsseill	Secrétaire F. Chambaix-Lacôte
	Adopté par le Conseil communal Cheserex, le Président	Secrétaire
Dossier n°	2206	Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud Lausanne, le
Version du (projet publique)	13.07.2023	La Cheffe du Département
PLANEL SA	LAUSANNE	Entré en vigueur le

LEGENDE

- Limite du territoire communal
- Périmètre du plan d'affectation communal
- Cours d'eau
- Espace réservé aux cours d'eau, selon TOEaux art. 41a et c